GRAND Circuit

une création originale

AMÉLIORONS LA VILLE

Retrait amiante : Dématérialisation (Dematamiante, Trackdéchets…)

AMIANTE

16/03/2023 (09:30-10:30)

Retrait amiante : Dématérialisation (Dematamiante, Trackdéchets...)

Marc CHAROY
CRAMIF

Nina DEBENAY
DIRECTION GÉNÉRALE DU TRAVAIL (DGT)

Eric LACAVALERIE
DIRECTION GÉNÉRALE DU TRAVAIL (DGT)

Christelle GUYOT
SOGELINK

Souhila PARÉ
SEDDRE

Guillaume BLANC
VALGO

GRAND Circuit

une création originale

AMÉLIORONS LA VILLE

Demat@miante, Trackdéchets : la dématérialisation du suivi des travaux de désamiantage et de la gestion des déchets amiante

SEDDRe

Syndicat des Entreprises de Déconstruction, Dépollution et Recyclage des déchets du BTP

Une filière au service du renouvellement des territoires et de la préservation des ressources.

SEDDRe
SYNDICAT DES ENTREPRISES DE DÉCONSTRUCTION, DÉPOLLUTION ET RECYCLAGE

Le SEDDRe est au cœur d'un réseau d'acteurs impliqués dans la déconstruction et le recyclage et présente un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics.

Dématérialisation des démarches des entreprises de SS3

Dématérialisation des PDRE : objectif → simplifier les relation entre entreprises et l'administration de contrôle

Demat@miante

Ce n’est pas un outil de dépôt des PDRE en PDF mais un outil de “saisie” des éléments constituant un PDRE

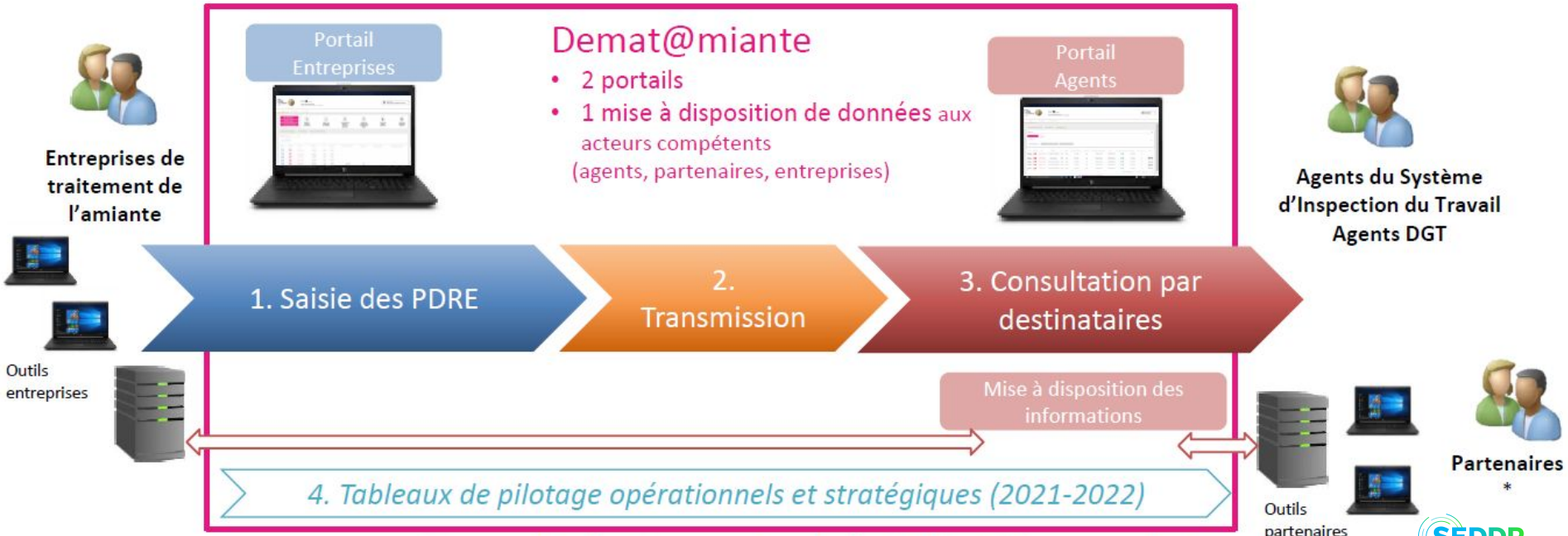

* Partenaires destinataires réglementaires : Réseau des CARSAT-CRAMIF, OPPBTP, Organismes certificateurs
Autres partenaires : Santé Publique France, DARES, CSTB, DGS (SI Amiante)

Quiz - Question

Avec la mise en place de Demat@miante, les délais pour la transmission du PDRE sont raccourcis :

A. Vrai
B. Faux

Quiz - Reponse

Réponse B

FAUX

Les entreprises sont tenues de transmettre le PDRE au moins 30 jours avant le démarrage des travaux de désamiantage

le délai est raccourci à 8 jours en cas de travaux urgents liés à un sinistre

Demat@miante

Le SEDDRe accompagne les entreprises dans la mise en place et assure l’interface avec la DGT pour le REX

Trackdéchets

Outil de dématérialisation de la traçabilité des déchets amiante
Mise en place obligatoire au 1er janvier 2022

→ **Décret n° 2021-321 du 25 mars 2021** relatif à la traçabilité des déchets, des terres excavées et des sédiments

→ **Arrêté du 21 décembre 2021** définissant le contenu des déclarations au système de gestion électronique des bordereaux de suivi de déchets énoncés à l'article R. 541-45 du code de l'environnement, pour les déchets contenant de l'amiante

Trackdéchets

https://trackdechets.beta.gouv.fr/

Gérer la traçabilité des déchets en toute sécurité

Créer un compte

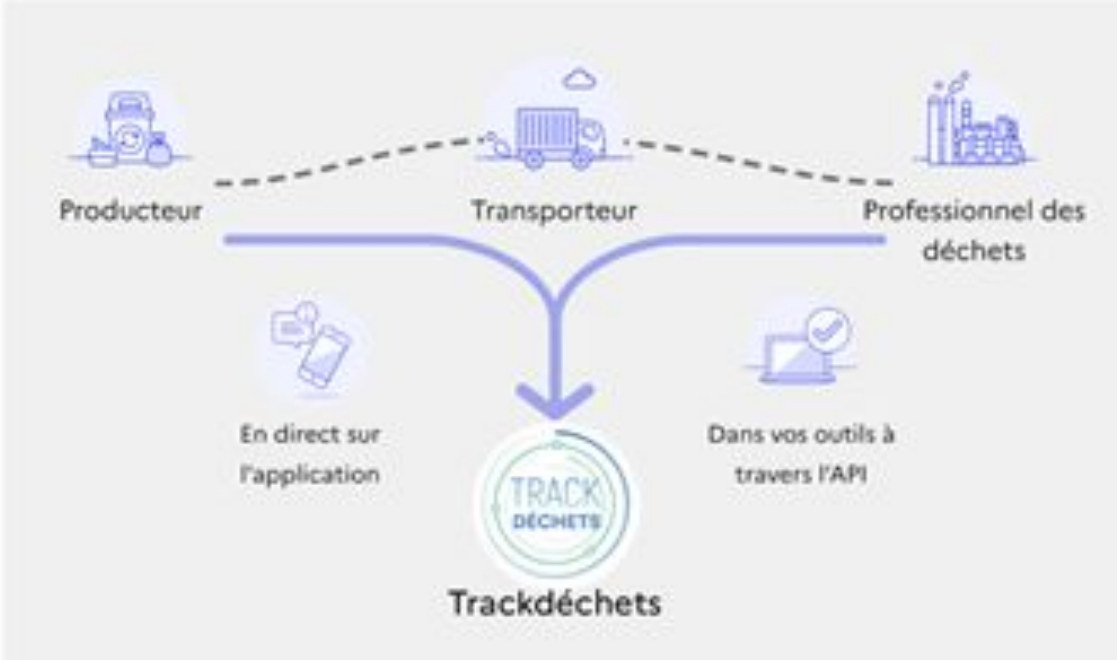

Trackdéchets

webinaires de formation : → Chaine Youtube Trackdéchets

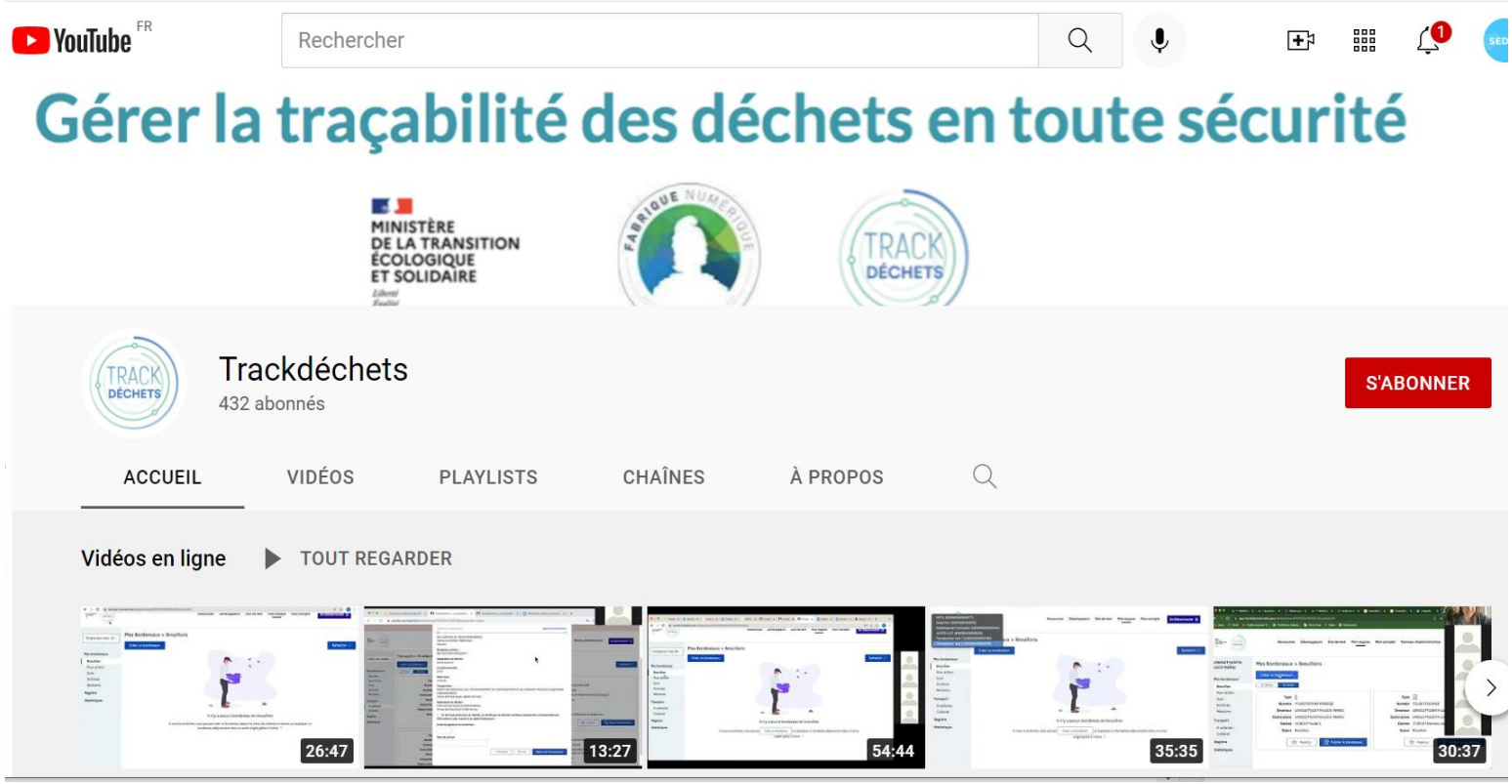

Contacter le SEDDRe

SEDDRe
SYNDICAT DES ENTREPRISES DE DÉCONSTRUCTION, DÉPOLLUTION ET RECYCLAGE

Souhila Paré

Chargée des sujets amiante, prévention et formation

07 88 39 88 31

pares@seddre.ffbatiment.fr

GRAND Circuit

une création originale

AMÉLIORONS LA VILLE

La digitalisation de la filière amiante un enjeu de pilotage, de performance et de sécurité

sogelink
Make construction simple

Présentation de SOGELINK

Leader européen de la construction tech

Éditeur de solutions logicielles, cloud et mobiles pour les professionnels des infrastructures, des chantiers et du patrimoine. Accompagne **la digitalisation du secteur de la construction depuis plus de 20 ans**, en simplifiant **les interactions au sein de la chaîne de valeur** des projets de travaux **au bureau comme sur le terrain. 650 collaborateurs. Présents à l'international avec 5 filiales**.

Une gamme de solutions dédiée à la gestion du risque amiante.

sogelink
Make construction simple

AVIS CEVALIA N°2021-01

Validé le 29 janvier 2021

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Titulaire du marché de gestion de la DTA-thèque de la Direction immobilière de l'Etat - 100 000 bâtiments

Amiante360 Patrimoine	Amiante360 Travaux	Amiante360 Exposition	Amiante360 Voirie	BatiDiags360
Traçabilité de l'amiante, DTA numérique	Suivi collaboratif des chantiers	Pilotage de chantiers de désamiantage	Cartographie des repérages amiante et HAP	Suivi des diagnostics techniques
2016	2016	2017	2019	2022

Une tendance à la digitalisation pour tous les acteurs

OPÉRATEURS

Besoins :
productivité

Digitalisation :
logiciels d'édition de diagnostics
(75% des OR équipés)

PROPRIÉTAIRES

Besoins :
informations ordonnées, conformité, budgets

Digitalisation :
logiciels, référentiels (DTA-Thèque)

ÉTAT

Besoins :
données pour piloter les politiques publiques, productivité

Digitalisation :
SI Amiante
DEMAT@miante
Trackdéchets

LABORATOIRES

Besoins :
productivité
apporter de nouveaux services

Digitalisation :
interconnexions (logiciels de diagnostic, logiciels désamianteurs…)
Arrivée de l'IA

DÉSAMIANTEURS

Besoins :
répondre à l'ensemble de leurs obligations métier, réglementaires et normatives

Digitalisation :
logiciels métier
(45% équipés de logiciels ou outils internes selon nos estimations)

sogelink
Make construction simple

De nombreuses démarches à gérer pour les désamianteurs

Cycles des processus

Matériel, consommables

Evaluation des risques

Exposition/ respect de la VLEP

PDRE, avenants (avec Demat@miante) émargements

Formations, visites médicales

Journaux de chantiers
Classeurs de chantier

Analyses (planification, exports/registres…)

Rapports de fin de travaux

Points d'arrêt, contrôles, écarts

Bilans aérauliques (prévisionnels et chantier)

Déchets (CAP, FID, BSDA - avec Trackdéchets, sorties de zone, expéditions, ADR

Autocontrôle

Les gains de temps constatés chez un client désamianteur

> Amiante360-Exposition nous aide à gérer les chantiers, avec les points d'arrêt, les points de contrôle, la vérification du bilan aéraulique...
>
> Avant nous gérions l'ensemble de nos obligations réglementaires et des documents de chantier au format papier.
>
> L'intérêt s'est porté sur un outil informatique pour éviter les erreurs en cas d'audit et limiter l'utilisation du papier. Il y a un vrai retour sur investissement et nos conducteurs de travaux et chefs de chantier trouvent ça génial car ils gagnent du temps !
>
> Eiffage Démolition, Chef du service amiante, utilisateur d'Amiante360-Exposition

Pour une entreprise de désamiantage de 25 collaborateurs

-58% De temps de gestion administrative et RH du chantier (classeurs, suivis collaborateurs, affectations)

-52% De temps de gestion des analyses, registres, et cycles de validation des processus

-60% De temps de gestion des suivis d'exposition des collaborateurs

Les gains de temps constatés chez un client collectivité

> Avant, les DTA, c'étaient 8 000 feuilles A4 dans des classeurs. Il était complexe de venir les consulter. Aujourd'hui, ce sont 17 000 à 20 000 feuilles A4 !
>
> Pour gérer cette base documentaire de façon simple et intelligente, le choix s'est vite porté sur Amiante360.
>
> L'outil est très simple à prendre en main. Le coût est compensé par le fait que la solution libère du temps à tout le monde.

Responsable de l'UG du patrimoine de la Ville de Saint Nazaire, utilisateur d'Amiante360-Patrimoine

Pour une collectivité de 70 000 habitants

-1 jour

De temps de gestion par semaine pour un responsable patrimoine gérant les commandes de repérages, les DTA et l'organisation des travaux

+25 %

De consultations des plans permettant de visualiser les matériaux contenant de l'amiante

L'intérêt des outils métier à court et moyen terme

Court terme

Moyen terme

1. Exploiter les données (patrimoine, repérage, chantiers…)

- Recherches
- Statistiques
- Exports Excel

2. Piloter

- Contrôles et actions réglementaires
- Tableaux de bord

3. Centraliser l'information

- Accès sécurisés
- Diffusions
- Archivage

Amiante360 Patrimoine

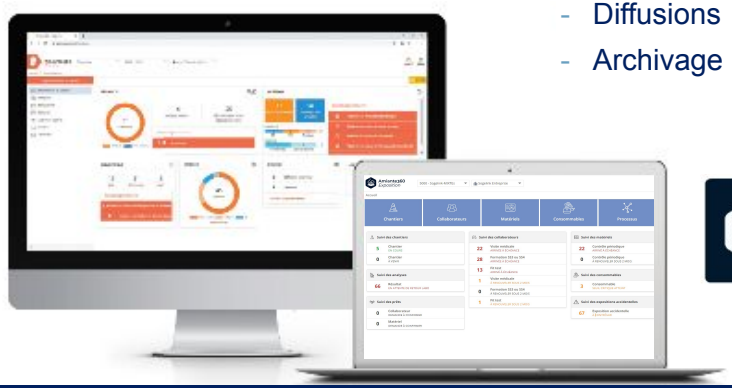

Amiante360 Exposition

Maîtrise des coûts

Fiabilité

Productivité

Conformité

Sécurité des occupants et intervenants, meilleurs échanges entre DO et entreprises

sogelink
Make construction simple

Une performance et une continuité accrues grâce à l'échange de données

« Une API (*application programming interface*) est une interface logicielle qui permet de « connecter » un logiciel ou un service à un autre logiciel ou service afin d'échanger des données et des fonctionnalités. »
Source : CNIL

Amiante360 Patrimoine

Amiante360 Exposition

Gestion de patrimoine

intent TECHNOLOGIES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Référentiel technique

Logiciels de diagnostics

LICIEL ENVIRONNEMENT

GROUPE SODIATEC

GROUPE AC ENVIRONNEMENT

tlibitum
Logiciel de diagnostic immobilier

En cours

Laboratoires

SOCOLAB ENVIRONNEMENT

DEKRA

prélèvements & analyses

eurofins

BJL Environne

API avec Trackdéchets pour les BSDA

Août 2021
1ers contacts

Septembre 2021
Ouverture de la plateforme de test

Octobre 2021
Ateliers fonctionnels

Janvier 2022
Développements de l'interface

Juin 2022
Mise en production Récupération BSDA Trackdéchets

Fin de la période de tolérance
1er juillet 2022

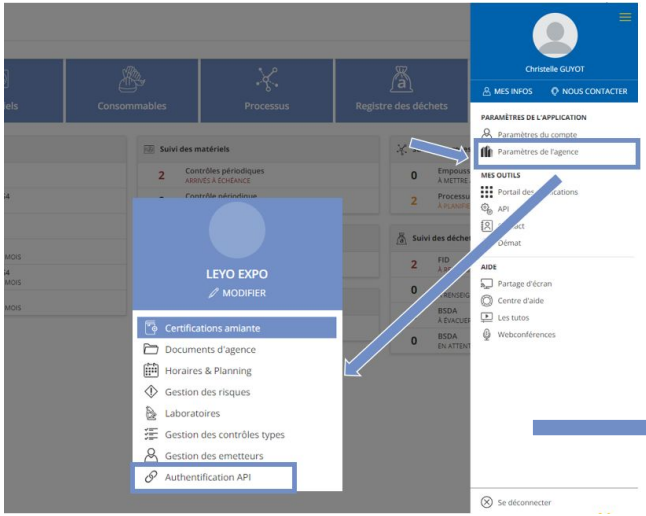

Un tableau de bord par chantier, avec suivi du statut des BSDA

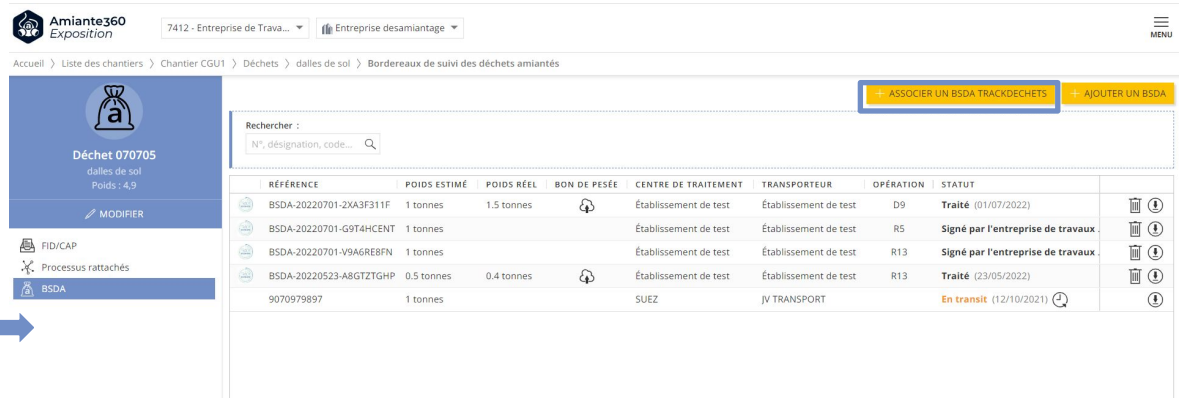

sogelink
Make construction simple

Projet d'API avec DEMAT@miante - 1 première étape : l'aide à la saisie

Septembre 2019

Invitation par la DGT à participer au groupe test

2020

Développement de Démat@miante
1ère étude fonctionnelle Sogelink

Juin 2021

Réunion éditeurs à l'initiative de la DGT sur les API

été 2021

Développements du dossier Démat@miante

octobre 2021

Mise en production du dossier Demat@miante

1 1ère fonctionnalité - le dossier DEMAT@miante pour aider à la saisie et l'intégration de PDF

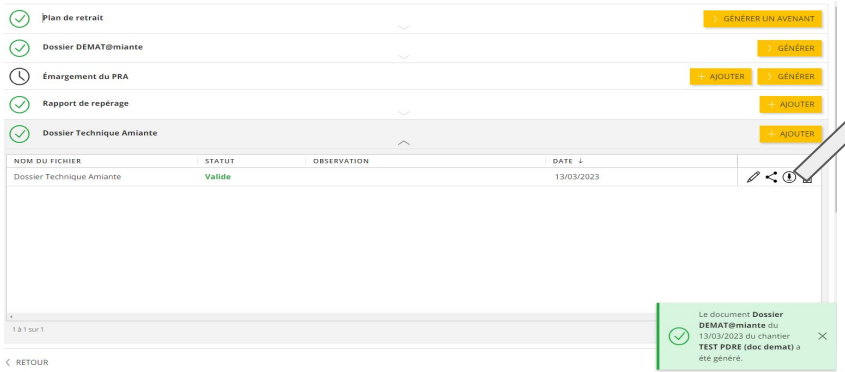

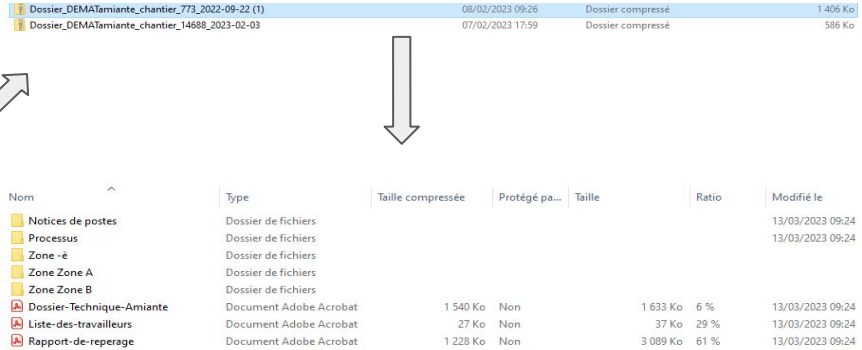

sogelink
Make construction simple

Projet d'API avec DEMAT@miante

Prochaine étape : engager les développements de l'API (sortante et/ou entrante) selon planning fourni par la DGT/DNUM au second semestre 2023

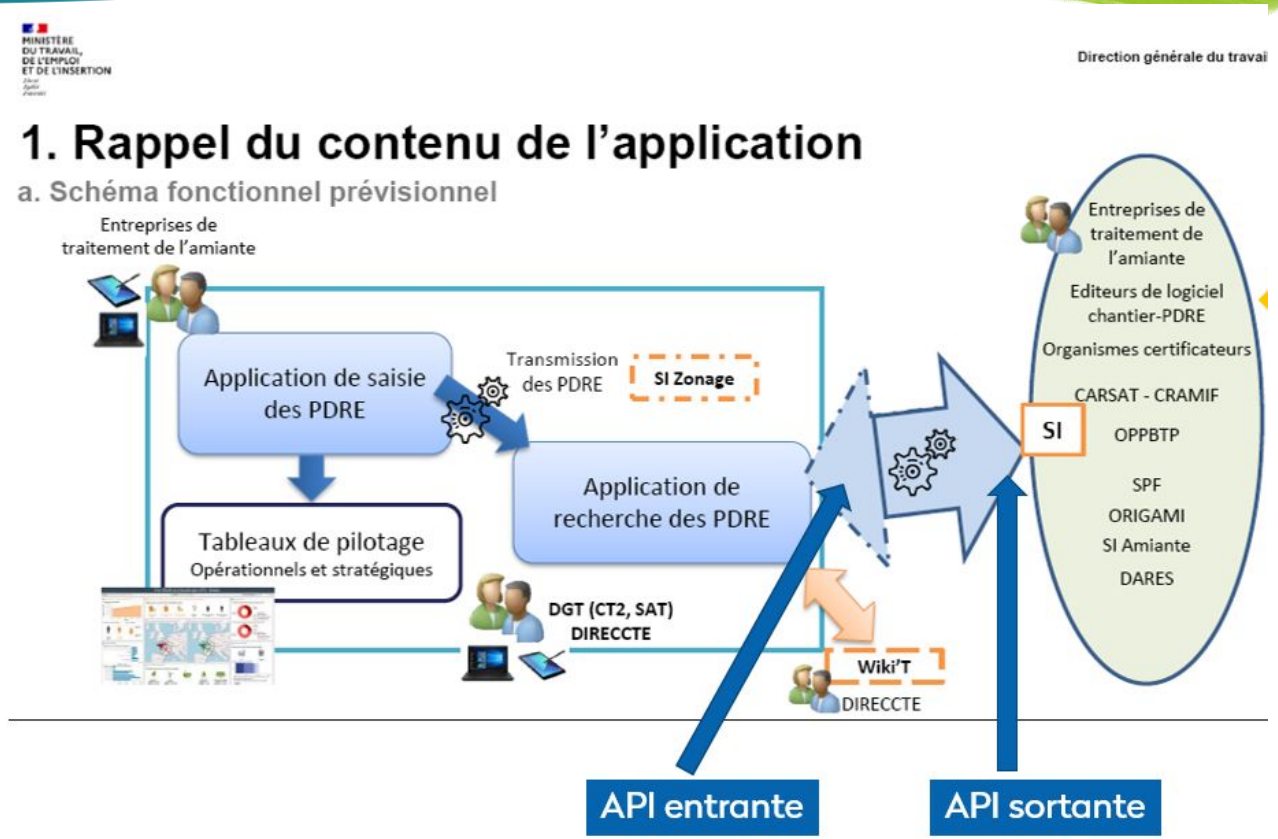

Et pour finir - Quiz - Question

Quelle est la durée de conservation d'un PDRE sur la plateforme DEMAT@miante ?

A. 5 ans
B. 10 ans
C. 50 ans
D. Illimitée

Quiz - Reponse

Réponse B

Les données afférentes à l'opération sont conservées **10 ans sur la plateforme DEMAT@MIANTE**, puis versées dans un **système d'archivage interministériel où elles sont conservées 40 ans**
(sauf données personnelles)
Source : arrêté du 22 décembre 2022

Contacter SOGELINK – AMIANTE360

Christelle Guyot
Product Manager – référente amiante
Numéro de téléphone : 04 37 69 70 63 / 06 72 86 11 04
christelle.guyot@sogelink.com

En savoir plus :

[Notre offre pour la gestion du risque amiante]
[Notre offre pour la gestion des expositions à l'amiante]

Présentation synthétique des solutions Amiante360 et liens utiles pour Trackdéchets et DEMAT@miante - en annexe sur demande du support.

Annexe

Vous trouverez après cette slide la suite de la présentation ainsi que des éléments complémentaires à l'intervention

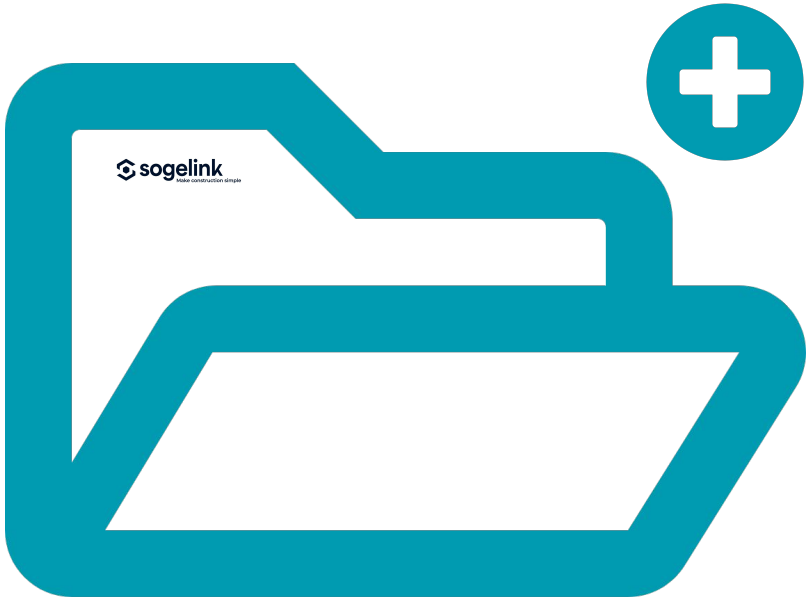

Les solutions Sogelink - Amiante360 Patrimoine

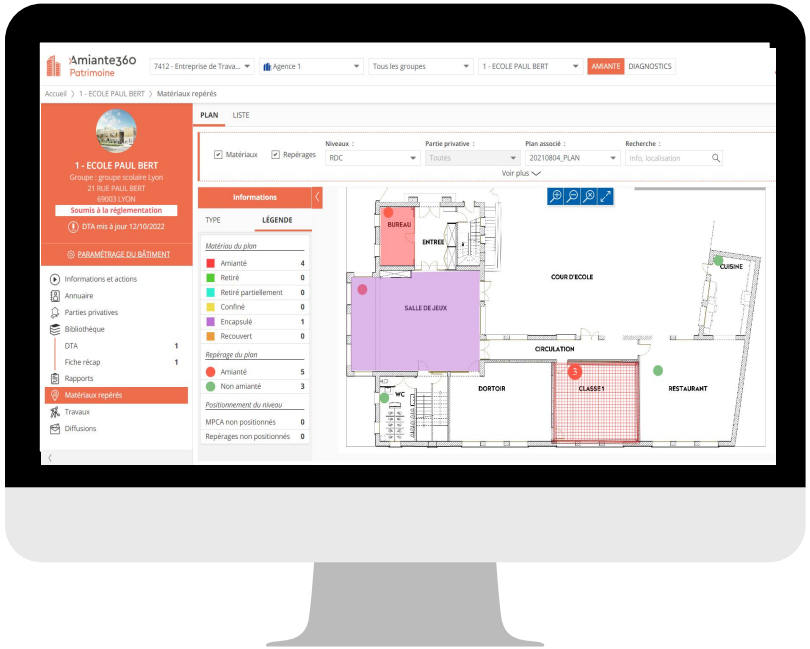

- **Plateforme collaborative**
- **Centralisation des données** amiante
- **Cartographie** des MPCA
- **Traçabilité des travaux** (retraits, encapsulages, recouvrements…)
- **Mise à jour en 1 clic** des DTA, fiches récapitulatives et DAPP…
- **Alertes sur les actions réglementaires**
- **Traçabilité, diffusion et archivage**
- **Option – module Travaux**
  partage de documents et suivi de jalons de chantiers

ENT LAB MOE OPC OR SPS TCE

sogelink
Make construction simple

Les solutions Sogelink - Amiante360 Exposition

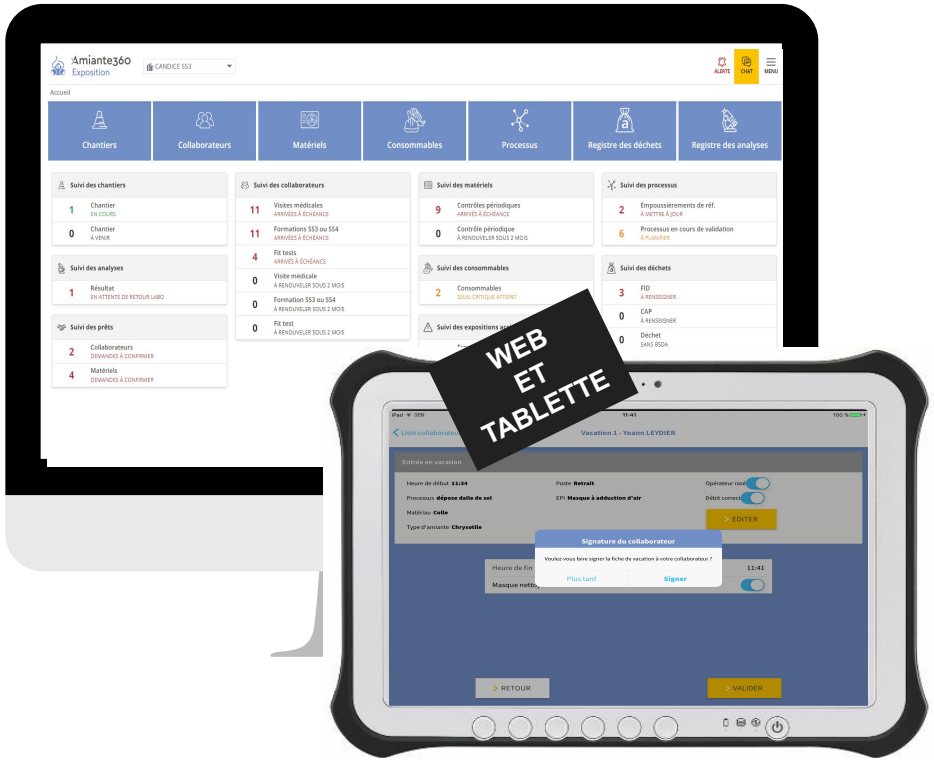

Pilotage global des chantiers

Gestion de l'exposition et du respect de la VLEP, suivi des formations et visites médicales

Classeur de chantier

Formulaires pour faciliter plusieurs démarches sur le chantier et réutiliser les données saisies une fois.

sogelink
Make construction simple

Les solutions Sogelink - Amiante360 Travaux

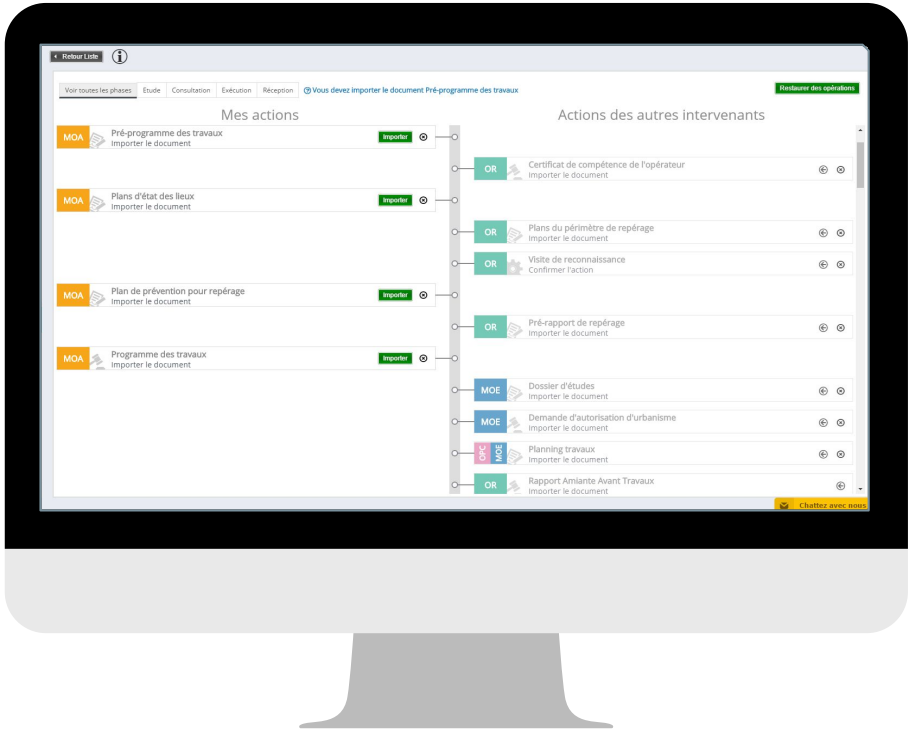

- **Suivi des chantiers**
- Timeline pour intégrer et **partager les documents** essentiels au chantier **à chaque phase (étude restitution)**
- **Vision cartographique nationale** des chantiers en cours
- **Partage avec les acteurs du chantier selon droits et profils**
- Archivage des documents et échanges

ENT LAB MOE OPC OR SPS TCE

sogelink
Make construction simple

Les solutions Sogelink - Amiante360 Voirie

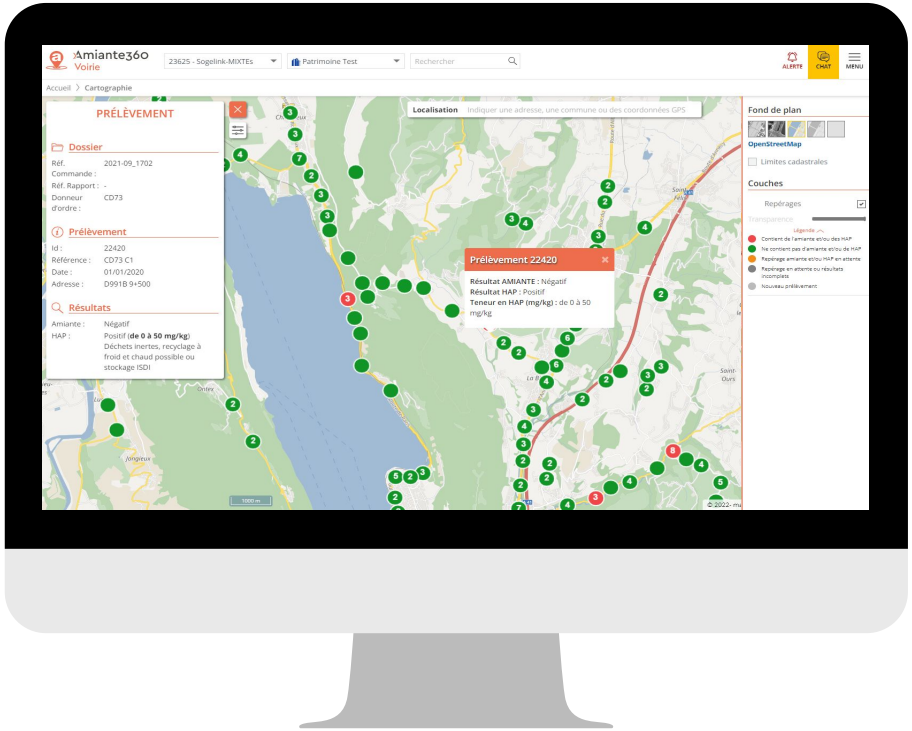

- **Vision cartographique** de l'ensemble des carottages dans les enrobés routiers et des résultats Amiante et HAP
- **Maîtrise des coûts** en évitant les repérages inutiles
- **Protection des intervenants** en consultant les rapports disponibles
- **Respect de la réglementation** grâce à une solution évolutive

sogelink
Make construction simple

En savoir plus - liens utiles Trackdéchets

- Le lien vers la plateforme, ainsi que la FAQ.
- Le lien vers la sandbox (environnement de test)
- La chaine youtube de trackdéchets avec des vidéos sur les différents modèles disponibles
- Une vidéo sur la création d'un BSDA + une session questions/réponses
- La page ressources de Trackdéchets (avec des précisions sur l'inscription et des outils pour informer les différents acteurs concernés)
- Liste des entreprises inscrites sur data.gouv.fr (charger le fichier .csv)
- L'adresse mail du projet pour les questions fonctionnelles hello@trackdechets.beta.gouv.fr
- Consultez également le compte LinkedIn de Trackdéchets sur lequel des actualités sont publiées régulièrement.

En savoir plus - liens utiles DEMAT@miante

- Décret n° 2022-1748 du 30 décembre 2022
- Arrêté du 22 décembre 2022
- L'actualité DEMAT@MIANTE avec une brochure et le lien d'inscription sur le site du
- ministère du travail
- Le lien vers la plateforme, ainsi que la FAQ
- Le guide utilisateur

- Un article sur le site de Sogelink qui explique les changements depuis le 1er février et donne les liens directs vers les nouvelles rédactions des articles du code du travail concernant le PDRE

- L'adresse mail du projet pour les questions fonctionnelles
  projet-dematamiante@travail.gouv.fr et La nouvelle page d'assistance DEMAT@MIANTE

L'équipe du Grand Circuit

Quiz table ronde - Questions

L’utilisation obligatoire de Dématamiante est étendue à toute la France :

- depuis 2022
- depuis 2023
- à partir de 2024
- à partir de 2025

Combien de points réglementaires doit contenir le plan de retrait amiante ?

- 16
- 18
- 20
- 22

L'utilisation de Trackdéchets pour la signature des Bordereaux de Suivi de Déchets Amiantés (BSDA) est obligatoire :

- Vrai
- Faux

Quiz table ronde - Réponses

L’utilisation obligatoire de Dématamiante est étendue à toute la France :

- ~~depuis 2022~~
- **depuis 2023**
- ~~à partir de 2024~~
- ~~à partir de 2025~~

Combien de points réglementaires doit contenir le plan de retrait amiante ?

- ~~16~~
- ~~18~~
- **20 - Decrêt 30 decembre 2022 - art R 4412-133, d)**

« 19° Les mesures à fin de secours de personnes en cas de blessé léger ou nécessitant les secours extérieurs ;
« 20° Les mesures de repli des installations et de restitution du site de l'opération, en précisant le cas échéant les modalités de décontamination des outillages, matériels et matériaux.
« Le ou les organismes certificateurs de l'entreprise concernée sont destinataires, au moyen de la plateforme DEMAT @ MIANTE, des informations mentionnées aux 19° et 20°. » ;

- ~~22~~

L'utilisation de Trackdéchets pour la signature des Bordereaux de Suivi de Déchets Amiantés (BSDA) est obligatoire :

- **Vrai depuis janvier 2022 - arrêté 21 décembre 2021**
- ~~Faux~~